

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE

Le public est informé que, par arrêté n°2016-180 en date du 3 août 2016, Monsieur le Maire de TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE, Luc MONNET, a prescrit l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.

L'enquête publique aura lieu du jeudi 1^{er} septembre 2016 au lundi 3 octobre 2016 inclus.

A été désigné comme commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif : Monsieur Pierre BAJEUX, ingénieur divisionnaire des travaux ruraux à la DDAF du Nord, retraité. Son suppléant est Monsieur Philippe COULON.

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Templeuve-en-Pévèle – Château Baratte :

- Le jeudi 1^{er} septembre de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 9 septembre de 14h30 à 17h30
- Le lundi 19 septembre de 14h30 à 17h30
- Le mercredi 28 septembre de 9h00 à 12h00
- Le lundi 3 octobre de 14h30 à 17h30.

Il aura un mois pour rendre son rapport et ses conclusions motivées qui pourront ensuite être consultés pendant un an à la mairie de TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE, Château Baratte.

Un dossier et un registre d'enquête seront déposés dans les locaux de la mairie de TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE (Avenue Georges Baratte), les jours d'ouverture, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h00 à 12h00.

Pendant ce délai, le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations sur le registre d'enquête au lieu précité, ou par courrier adressé à :

Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
Mairie de Templeuve-en-Pévèle
Avenue Georges BARATTE
59 242 TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE

Le public pourra également consulter le dossier sur le site internet de la commune à l'adresse www.ville-templeuve.fr et formuler ses observations par courriel à l'adresse suivante : plu@ville-templeuve.fr

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à décision du Conseil Municipal.

Luc MONNET
Le Maire de Templeuve-en-Pévèle,